



GRANDLYON  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du 4 avril 2011

Délibération n° 2011-2086

commission principale : finances, institutions et ressources

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Association la Gourguillonaise - Avenant n° 1 à la convention d'engagements et de subvention 2010-2012

service : Direction de l'évaluation et de la performance - Contrôle et pilotage des gestions externes

**Rapporteur** : Madame Pédrini

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 25 mars 2011

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 6 avril 2011

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Blein, Vesco, Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Benelkadi, Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabert, Mme Chevassus-Masia, MM. Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert Y., Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Mme Laval, M. Lelièvre, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Morales, Nissanian, Ollivier, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pili, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Turcas, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, M. Vaté, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : M. Barral (pouvoir à M. Crimier), Mmes Peytavin (pouvoir à M. Plazzi), Frih (pouvoir à Mme Benelkadi), MM. Albrand (pouvoir à Mme Ghemri), Balme (pouvoir à M. Jacquet), Mme Baume (pouvoir à M. Coste), MM. Bernard B. (pouvoir à Mme Vessiller), Chabrier (pouvoir à M. Llung), Mme Chevallier, MM. Cochet (pouvoir à M. Petit), Fleury (pouvoir à M. Bousson), Guimet (pouvoir à M. Suchet), Lambert (pouvoir à M. Kabalo), Lebuhotel (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), Léonard (pouvoir à M. Rousseau), Millet (pouvoir à M. Thivillier), Pillon (pouvoir à M. Grivel), Réale (pouvoir à M. Passi), Roche (pouvoir à M. David G.), Mme Roger-Dalbert (pouvoir à Mme Revel), MM. Vergiat, Vurpas.

Absents non excusés : MM. Genin, Le Bouhart, Muet.

## **Séance publique du 4 avril 2011**

### **Délibération n° 2011-2086**

commission principale : finances, institutions et ressources

objet : **Association la Gourguillonnaise - Avenant n° 1 à la convention d'engagements et de subvention 2010-2012**

service : Direction de l'évaluation et de la performance - Contrôle et pilotage des gestions externes

#### **Le Conseil,**

Vu le rapport du 2 mars 2011, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

L'association la Gourguillonnaise a été créée en 1975. Elle a pour but de promouvoir et de développer toutes les formes d'activités culturelles et de loisirs à destination des personnels de la Communauté urbaine de Lyon, de la ville de Lyon et d'autres collectivités publiques adhérentes.

A ce titre, elle reçoit des collectivités adhérentes des subventions de fonctionnement et de certaines, en particulier de la Communauté urbaine, la mise à disposition de moyens en locaux et en personnel.

Le soutien de la Communauté urbaine à la Gourguillonnaise a été formalisé par une convention d'engagement et de subvention signée le 29 avril 2010 pour la période triennale 2010-2012.

La Gourguillonnaise a présenté son budget prévisionnel, ses tarifs, le montant des adhésions et son programme d'activité pour la saison 2010-2011. Ces documents sont annexés au présent avenant.

#### *Bilan d'activité 2009-2010*

Dans le cadre de ses missions, la Gourguillonnaise a proposé, en 2009-2010, une douzaine d'ateliers hebdomadaires sur les thèmes de la photographie, de la danse, de la musique, du théâtre, des arts, de l'informatique, de l'astronomie, de la généalogie, etc.

Au total, 374 personnes ont adhéré à la Gourguillonnaise durant la saison 2009-2010, dont un quart (93 adhérents) étaient des agents de la Communauté urbaine de Lyon.

La Gourguillonnaise a également organisé ou participé à de nombreuses manifestations (stages, expositions, concerts, etc.) et a apporté son soutien aux grandes manifestations organisées par la Communauté urbaine (biennales, téléthon, "faites de la propreté", etc.).

#### *Programme d'activité 2010-2011*

Pour la saison 2010-2011, la Gourguillonnaise propose les ateliers hebdomadaires suivants :

- club photos avec soirées à thèmes,
- école de musique pour adultes et enfants proposant l'apprentissage de sept instruments,
- groupe de percussions ouverts sur les "arts de la rue",
- école de danse, qui propose également des stages et des soirées dansantes,
- théâtre axé sur trois pôles d'activité (compagnie proposant douze représentations, atelier d'art dramatique et accueil de compagnies),
- arts visuels pour l'étude de la technique et l'organisation d'ateliers,
- club informatique mettant à disposition des outils et proposant des stages et soirées à thèmes,
- section danses et musiques traditionnelles pour la diffusion des traditions culturelles régionales,
- club astronomie proposant des sorties d'observation,
- atelier de généalogie et patrimoine qui organise des visites et apporte son soutien aux recherches,
- club de collectionneurs (réunions mensuelles).

La Gourguillonaise prévoit également sa participation à des manifestations : animation d'évènements, accueil de compagnies de théâtre, soirées dansantes, bourses d'échange de collections, concerts, spectacles de danse, etc.

*Budget prévisionnel 2010-2011*

Charges (en €)		Produits (en €)	
charges agents mise à disposition	76 000	subvention agents mise à disposition	76 000
remboursement loyers	82 000	subvention loyers	82 000
salaires et charges sociales siège	74 000	subvention Communauté urbaine	50 000
honoraires Commissaire aux comptes (CAC)	9 800	subvention ville de Lyon	29 685
charges de fonctionnement	44 621	recettes soirées	18 000
travaux de mise en conformité	3 386	cotisations adhérents	6 000
dotation aux amortissements	20 000	participation aux cours	46 400
		CCAS	1 722
<b>Total des charges</b>	<b>309 807</b>	<b>Total des produits</b>	<b>309 807</b>

*Soutien financier de la Communauté urbaine*

Aussi, la convention pluriannuelle 2010-2012 fixe les modalités d'attribution de l'aide communautaire et prévoit la fixation du montant de la participation annuelle sous la forme d'avenant.

Pour l'année 2011, la participation financière de 217 000 € de la Communauté urbaine se répartit ainsi :

- une participation financière de 50 000 €, dédiée au développement des activités de l'association,
- une subvention de fonctionnement de 167 000 € dédiée à couvrir les dépenses relatives aux moyens en personnel et locaux mis à disposition à l'association par la Communauté urbaine. En fin d'exercice, le montant de cette subvention est ajusté, en plus ou en moins, en fonction des dépenses réelles de ces postes.

Ainsi, en 2011, une somme de 9 924,31 € sera versée à l'association au titre du réajustement de la subvention de fonctionnement 2010.

*Comparatif 2010*

Libellé	2010	2011
participation financière (subvention de base)	50 000 €	50 000 €
subvention de fonctionnement (d'autonomie)	150 000 €	167 000 €
<b>Total</b>	<b>200 000 €</b>	<b>217 000 €</b>

Pour tenir compte du réajustement en fin d'exercice de la subvention de fonctionnement, celle-ci a augmenté de 17 000 € en 2011 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission finances, institutions et ressources ;

**DELIBERE**

**1° - Prend acte** du budget prévisionnel, des tarifs, du montant des adhésions et du programme d'activité pour la saison 2010-2011 de l'association la Gourguillonnaise.

**2° - Approuve :**

a) - le versement d'une subvention de 217 000 € à l'association La Gourguillonnaise pour l'exercice 2011 dont :

- 50 000 € seront affectés au financement des actions inscrites au projet associatif 2010-2011 de l'association,
- 167 000 € seront affectés au financement des dépenses de fonctionnement relatives aux moyens en personnel et locaux mis à disposition de l'association par la Communauté urbaine,

b) - le versement d'une subvention de 9 924,31 € correspondant à l'ajustement de la subvention de fonctionnement 2010 aux dépenses réelles de personnel et de locaux supportées par l'association au cours de l'année 2010.

c) - l'avenant n° 1 à la convention d'engagements et de subvention 2010-2012 à passer entre la Communauté urbaine et l'association la Gourguillonnaise définissant, notamment, les conditions de l'utilisation de la subvention.

**3° - Autorise** monsieur le Président à signer ledit avenant n° 1.

**4° - La dépense** correspondant à la participation financière de la Communauté urbaine pour l'année 2011 sera prélevée sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine pour la somme de 186 666 € - exercice 2011 - compte 657 480 - fonction 01 - opération 1487 ; au budget annexe de l'assainissement pour la somme de 28 721 € - exercice 2011 - compte 674 300 - fonction 222 - opération 1487 et au budget annexe du restaurant communautaire pour la somme de 1 613 € - exercice 2011 - compte 657 480 - fonction 01 - opération 1487.

**5° - La dépense** correspondant au réajustement de la subvention de fonctionnement 2010 sera prélevée sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine pour la somme de 8 537,01 € - exercice 2011 - compte 657 480 - fonction 01 - opération 1487 ; au budget annexe de l'assainissement pour la somme de 1 313,53 € - exercice 2011 - compte 674 300 - fonction 222 - opération 1487 et au budget annexe du restaurant communautaire pour la somme de 73,77 € - exercice 2010 - compte 657 480 - fonction 01 - opération 1487.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,

**Reçu au contrôle de légalité le : 6 avril 2011.**